



ICAO

TRAINAIR PLUS

FULL MEMBER

Réf : 119 FL

NOMBRE DE STAGIAIRES :

6 par session

DURÉE DE LA FORMATION :

1 jour (7 heures)

PUBLIC VISE - PRÉ-REQUIS :

- Toute personne chargée de la prévention du risque animalier souhaitant suivre la formation locale, conformément à l'Arrêté du 10 avril 2007 relatif à la prévention du péril animalier sur les aérodromes

INDICE DE SATISFACTION : 99 %

- Calculé sur la base des trois dernières années

REFERENCES REGLEMENTAIRES :

- Arrêté du 10 avril 2007 relatif à la prévention du péril animalier sur les aérodromes
- Décret n° 2007-432 du 25 mars 2007 relatif aux normes techniques applicables au service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs sur les aérodromes de Mayotte, des îles Wallis et Futuna, de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie ainsi qu'à la prévention du péril animalier sur les aérodromes
- Règlement (UE) n° 139/2014 de la commission du 12 février 2014 établissant des exigences et des procédures administratives relatives aux aérodromes conformément au règlement (CE) n° 216/2008 du Parlement européen et du Conseil
- Annexe 14 à la Convention relative à l'aviation civile internationale, Volume 1, Conception et exploitation technique des aérodromes
- Manuel des Services d'aéroport, 3^e partie, Prévention et atténuation du risque faunique, Doc 9137P3

CALENDRIER :

- Consultable sur www.c2fpa.fr

CONDITIONS TARIFAIRES :

- Le devis sera élaboré en intégrant vos demandes (pédagogie, transport, hébergement, restauration...). Contactez-nous.



FORMATION LOCALE

SOYEZ CONFORME AUX EXIGENCES REGLEMENTAIRES

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître et savoir mettre en œuvre le Cahier des Consignes d'Intervention de l'aérodrome ;
- Connaître les caractéristiques de l'aérodrome au regard du péril animalier ;
- Savoir déterminer des stratégies de gestion préventives adaptées aux caractéristiques de l'aérodrome ;
- Savoir mettre en place des stratégies opérationnelles adaptées aux caractéristiques de l'aérodrome.

PROGRAMME

- Présentation du Cahier des Consignes d'Intervention de l'aérodrome ;
- Caractéristiques de l'environnement et zones attractives en Zone d'Aérodrome (ZA) et Zone Voisine d'Aérodrome (ZVA) ;
- Stratégies d'intervention et mises en situation opérationnelles ;
- Organisation de la vacation PRA.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Enseignements théoriques ;
- Exercices pratiques d'application :
 - Organisation de la vacation P.R.A.
 - Stratégies de gestion préventives
 - Stratégies opérationnelles
- Tests de positionnement ;
- Évaluation en continu, bilan individuel en fin de formation.